

Visa rédacteur	Lucile Gangloff, Caroline Jehl
Visa diffusion	Caroline JEHL, Georges DANTIN

COMMISSION NATIONALE LOISIR TOURISME
29 avril 2021 – Visioconférence sur Teams – 18h30-21h00
Compte-rendu

Présents :

Caroline JEHL (Vice-Présidente FFCK, en charge du Loisir), Georges DANTIN (Vice-Président FFCK, en charge ESIND et relations avec les professionnels), Benoît RAZIMBAUD (CTN en charge du Loisir), Pierre Mairesse (Délégué AURA), Dominique BENALET (Délégué Bourgogne Franche Comté), Lucile GANGLOFF (Déléguée Occitanie), Fabien VILLOTEAU (Délégué rivière Occitanie), Luc ANDRE (Délégué Pays de Loire), Fabien WAJEMAN (Délégué mer Occitanie), Alain VALEGEAS (Délégué Bretagne), Gregory DANTIN (Délégué Hauts de France), ROUBINET Eric (Délégué Nouvelle Aquitaine)

Excusés :

Olivier BALLA (Délégué Guyane), Céline RECULET (DTN adjointe – Direction développement / formation), Gisèle TEORE (Déléguée PACA), Laurent MURCY (Délégué Guadeloupe), Florence GORET (Déléguée Ile de France), Gérard DECHENAUD (Délégué Grand Est), Ugakaikava FOTOFILI (Délégué Wallis et Futuna), Bertrand FORT (Délégué La Réunion)

Invités :

Gianni CAPPAL (DTN adjoint – Direction Communication, Partenariats, Evènements, E-shop, Relations internationales, Pierre TOUSSAINT (Organisateur évènements pleine nature, Bureau d'Ingénierie EORA), Denys REMY (Représentant membres agréés)

I. ETUDES OU INFORMATIONS

1	Sujet 1 Fonctionnement CNA Loisir Tourisme 2021
	<p>Caroline JEHL : Suite aux difficultés de fonctionnement de cette nouvelle commission durant la dernière olympiade, il est proposé cette année un fonctionnement en plénière avec tous les délégués régionaux et des invités ressources, afin de prendre en charge les thématiques par affinités et avec plus de ressources humaines. Les membres pourront se répartir sur les projets d'intérêt et avancer par groupes de travail. Des réunions plénières régulières seront planifiées pour rendre compte des avancées et faire émerger un projet de développement sur l'olympiade. Une élection de président de commission pourra avoir lieu dans un second temps lorsque les connaissances auront été faites et les habitudes de travail déjà prises.</p> <p>Les personnes ressources pour accompagner les travaux sont Benoit Razimbaud (CTN en charge du loisir-tourisme, rattaché au service Développement-Formation, dirigé par Céline Reculet), le personnel de la direction de Gianni Cappai (Communication, Partenariats, Evènements, E-shop, Relations Internationales), Georges Dantin et Caroline Jehl.</p> <p>Georges DANTIN : Cette commission a la particularité d'associer les membres agréés professionnels à la réflexion fédérale, en plus des membres affiliés classiques. Ce rapprochement a été renforcé par la crise du Covid, au cours de laquelle un certain nombre de professionnels ont contacté la fédération pour obtenir des informations sur les mesures sanitaires. Des réunions ont lieu régulièrement avec le groupe de travail déjà constitué, sur ce sujet, mais également l'accès à l'eau et les relations avec EDF.</p>



Gianni CAPPAL : Depuis peu, le service événementiel porte ou accompagne certains événements, ceux organisés à Vaires-sur-Marne ainsi que les événements internationaux. L'événementiel loisir entre également dans le périmètre du service événements, en collaboration avec les autres commissions en lien avec le loisir, pour accompagner ce qui se met en place dans ce domaine, et évaluer les axes qui pourraient requérir un soutien. La FFCK est dans une 1^{ère} étape d'analyse des événements qui pourraient en bénéficier.

2

Sujet 2 Tour de table sur le périmètre d'action de la commission

Caroline JEHL : Cette définition a fait l'objet de débat lors de la précédente olympiade et nécessite d'être mise au clair entre les acteurs intervenants.

Le volet tourisme a été ajouté aux activités des clubs de loisir afin de prendre en compte les pratiquants quelle que soit leur durée de licence (1 jour, 3 mois, un an) et donc d'inclure le public non adhérent à l'année, en plus des pratiquants réguliers. Les structures associatives et professionnelles sont concernées par l'offre loisir. La professionnalisation des structures associatives doit se faire harmonieusement, et dans le respect de la réglementation. L'offre professionnelle se doit d'être qualitative.

La commission loisir-tourisme a donc le potentiel de développement le plus important, en faisant connaître les possibilités d'adhésion, et inciter les nouveaux pratiquants à venir et revenir jusqu'à fidélisation.

La pratique compétitive est divisée en compétition officielle (en vue de sélection et de titres de champions) et courses ouvertes. Ces dernières sont dans le périmètre de la commission, bien qu'elles puissent s'appuyer sur les règlements de sécurité des disciplines sportives officielles.

La pratique loisir comprend l'initiation jusqu'au niveau expert pour certaines manifestations open.

CNA : Tour de table des attentes / visions / suggestions des membres de la commission :

- * Accompagnement des clubs loueurs, nécessité de labels qualité, valeur ajoutée de l'accompagnement encadré pour la satisfaction et sécurité des clients (enjeu stratégique de développement de la pratique et captation des adhérents). Besoin d'informations fiscales et juridiques.

- * Communication du site fédéral à positionner plus fortement sur la sécurité des pratiquants, car la pratique loisir indépendante est éloignée du monde fédéral, accidentologie, essor des embarcations gonflables...

- * Evènements avec promotion de culture (ex : culture polynésienne autour du va'a)

- * Promotion du canoë-kayak loisirs, carte interactive des clubs et application pratiquants (Fabien Wajeman donne l'exemple de Géopêche). Luc André pointe le besoin de collaborer avec le tourisme et d'intégration de partenaires de protection de l'environnement pour éviter la détérioration des écosystèmes par un nombre inadapté de passages.

- * Sentiers nautiques, lien avec les Parcs Naturels Régionaux, projet breton de sentier nautique pour relier l'Atlantique à la Manche. Georges Dantin indique que les sentiers vont évoluer vers la grande itinérance. Continuité de navigation à valoriser, projet européen, type cyclotourisme.

- * Décathlon : Gianni Cappai indique la mise en place d'un partenariat avec Décathlon Itiwit sur les consignes de sécurité et l'amélioration du matériel, des partenariats locaux sont déjà en vigueur sur des événements (Vendée Va'a, Dordogne Intégrale,...) à prendre en compte pour structurer le partenariat national (contact vendéen pour fonction nationale).

- * Alain Valegeas indique que la commission départementale loisir du 22 a choisi de se rebaptiser sport loisir (communication).

- * Pierre Mairesse demande de ne pas oublier le développement loisir des petits clubs de moins de 30 adhérents, sans salariés, qui sont majoritaires.

3

Sujet 3 Calendrier et site fédéral



Un travail important est nécessaire pour adapter le calendrier afin d'inclure les événements loisirs et améliorer leur visibilité et facilité de saisie par les organisateurs.

Dans un premier temps, la structuration dans Goal pourrait être revue, avant la communication de juin pour saisie des événements de la saison 2022. Lionel Fraisse du service Animation Sportive est en charge de ce dossier. De l'aide serait bienvenue, Pierre Toussaint se propose. La CNA avait déjà émis des propositions de structuration du calendrier.

Dans un second temps, le cahier des charges du calendrier et de la place de la communication loisir devront être définis, pour la refonte prévue du site internet. Le site doit être compatible pour consultation sur smartphone.

4	Sujet 4 Présence de la fédération sur des manifestations loisir
----------	--

Fin 2019, la commission a prévu de communiquer sur le positionnement de la fédération sur le loisir à l'occasion de partenariats sur des manifestations phares, comme le marathon de l'Ardèche : banderoles, stand fédéral. En 2020, toutes les manifestations ciblées ont été annulées. La nouvelle commission souhaite-t-elle se positionner de la même façon ? Il s'agit d'identifier les manifestations à cibler, les besoins et propositions des organisateurs, et de tenir un stand fédéral en donnant des informations sur les outils, les actions, les pratiques. L'évènement Ardeche SUP Race (19-20 juin 2021) est demandeur d'une convention, mais pas de ressources disponibles cette année.

La présence de l'e-shop sur les manifestations peut faire partie des conventions, et une mutualisation du transport d'infrastructures des deux stands (FFCK et e-shop) à partir de Vaires peut être envisagée.

5	Sujet 5 E-shop
----------	-----------------------

Plusieurs retours d'effet négatif de l'e-shop sur des petits acteurs du CK (fabricants et revendeurs locaux), qui ont mis la clé sous la porte, faute de pouvoir s'aligner sur les tarifs bas. Si l'intérêt des clubs est ciblé pour les décisions sur les produits en vente, l'intérêt de la branche entière est à prendre en compte.

Quelques craintes émanent aussi du partenariat avec Decathlon et son interaction potentielle sur l'e-shop.

6	Sujet 6 Modalités de travail
----------	-------------------------------------

* Les travaux précédents de la CNA vont être diffusés dans Teams (zone fichiers) par Benoit Razimbaud.

* Les coordonnées des participants à la réunion vont également être récapitulés sur Teams.

* Après rédaction du compte-rendu, positionnement des volontaires sur les thématiques clés de travaux.

* Des droits de gestion pour les personnes responsables de travaux seront créés sur Teams, ainsi que des canaux d'échange.

* Plusieurs expériences en cours dans les régions pourraient servir de sites pilotes. Développer en région, avec des acteurs locaux, et communiquer en national pour favoriser d'autres initiatives.

* Par rapport au projet fédéral, les axes retenus sur lesquels prioriser les actions de la commission devront être débattus lors d'une prochaine réunion, sur la base de ce compte-rendu, avec positionnement des intervenants.

Prochaine date Commission Nationale Loisir Tourisme : Un doodle sera envoyé pour les semaines 21 ou 22.